

AVENTURE PARAMOTEUR

BREVET de PILOTE ULM PARAMOTEUR

1/ VOL D'INITIATION

Si vous n'avez jamais effectué de vol en parapente ou en paramoteur et si vous voulez vous assurer que le paramoteur convient à vos attentes, un vol en tandem est indispensable avant de décider de démarrer le stage et d'acquiescer votre équipement.

Une fois en l'air, confortablement installé à l'avant, vous êtes envahi par un sentiment de liberté totale... Si vous le désirez, l'instructeur vous passe les commandes et vous pilotez vous-même. Les sensations, le bonheur et le risque (d'y prendre goût !)

durée totale 30' (vol 20')

Coût : **95 €**

**Vous êtes conquis par le paramoteur ?... Ce n'est vraiment pas surprenant !
Pour réaliser votre rêve, il faut maintenant apprendre à voler et acquiescer votre aéronef.**

2/ STAGE DE FORMATION

* Frais d'inscription

comportant l'adhésion annuelle à l'aéroclub.

Coût : **70 €**

* Formation

En 2 étapes, toute la formation pratique (exercices au sol et exercices en vol) et théorique (en fonction de vos besoins) pour l'obtention de votre brevet et licence de pilote ULM paramoteur, obligatoire en France. Objectif : Voler en autonomie et en sécurité.

1ère étape : le 1er vol (le dépassement de soi)

Coût : **450 €**

Phase 1 : apprendre à dompter la voile

5 à 7 séances* avec l'instructeur, réparties sur 1 semaine, comportant des exercices au sol de gonflage de voile et de gestion du moteur ainsi qu'une initiation aux règles de base du vol et à la réglementation.

Phase 2 : se perfectionner dans la maîtrise de la voile (une voile peut être prêtée par l'école)

quelques séances à votre rythme, que vous effectuez par vous-même sur le terrain de l'école ou celui de votre choix, sans la présence obligatoire de l'instructeur, pour vous perfectionner dans la maîtrise de la voile.

Phase 3 : effectuer le 1er vol en solo

3 à 5 séances* avec l'instructeur, réparties sur 1 semaine, comportant des exercices au sol de gonflage de voile, de gestion du moteur et de simulation de décollage, suivis du 1er vol effectué sous contrôle radio.... Un dépassement de soi et une expérience inoubliable !

2ème étape : le brevet de pilote (le rêve réalisé)

10 séances* avec l'instructeur, comportant tous les vols d'apprentissage et les cours théoriques nécessaires pour l'obtention du brevet pratique délivré par l'instructeur.

** report des séances en cas de conditions météo défavorables.*

réparties sur 3 à 6 semaines : Coût : **550 €**

stage intensif sur 1 semaine : Coût : **450 €**

3/ EQUIPEMENT PARAMOTEUR

Important : La formation s'effectue uniquement sur du matériel Adventure.

Les exercices au sol peuvent se faire avec le matériel de l'école mais les vols d'apprentissage sont effectués avec votre paramoteur personnel (seule la voile peut être mise à disposition).

Pour les stagiaires de - de 95kg, il est cependant possible de louer un paramoteur 'déco à pieds'
... voir les tarifs de location au verso.

AVENTURE PARAMOTEUR

EQUIPEMENT PARAMOTEUR

* **ACHAT** : Neuf : gamme Adventure (<http://www.paramoteur.com>)
Occasion : liste actualisée sur demande

Important : L'inscription à un stage ne vous oblige aucunement à acheter votre matériel à l'école. L'école peut vous aider dans votre choix et vous proposer un équipement adapté à vos besoins, neuf ou d'occasion, en vous faisant bénéficier d'une **remise 'école'** sur les tarifs Adventure.

* **LOCATION** : **80€** forfait pour le 1er vol du stage (formule 'décollage à pieds')

450€ forfait pour tous les autres vols du stage (formule 'décollage à pieds')

Tarifs au 1er AVRIL 2020 susceptible de modifications sans préavis. TVA non exigible (art. 261.4.4b CGI)

Les stagiaires de - de 25 ans peuvent bénéficier d'une bourse FFPIUM.

Une formule avec tarif spécial peut être proposée aux parapentistes confirmés après évaluation au sol

décollage à pieds



ou ...

décollage sur roues ?



Le brevet est le même, les sensations en vol sont identiques, mais chacune des 2 formules possède ses propres avantages :

avantages du décollage à pieds :

- * la magie de s'envoler en courant
- * aéronef facile à emporter et à stocker
- * décollage possible d'un terrain accidenté

avantages du décollage sur roues :

- * dos et jambes ne sont pas sollicités
- * vol avec passager accessible pour tous
- * aucun effort physique pour décoller

STAGES POUR PILOTES BREVETÉS

PERFECTIONNEMENT ' niveau II '

Recommandé aux pilotes brevetés qui souhaitent tirer un maximum de profit de leur paramoteur et améliorer encore l'autonomie et la sécurité. Exercices de niveau supérieur aux exigences du brevet.

Durée : **1 séance** * Coût : **90 €** Forfait **3 séances*** Validité : **1 mois** Coût : **220 €**

QUALIFICATION 'EMPORT PASSAGER'

Pour partager le bonheur de voler ! Qualification permettant d'emmener un passager.

Forfait **4 séances* maxi** Validité : **3 mois** Coût : **360 €**

ACTUALISATION du BREVET

Votre dernier vol remonte à plusieurs mois ? Votre précédent décollage n'a pas été satisfaisant ? Vous souhaitez passer du décollage à pieds au décollage sur roues (et vice-versa) ? Programme adapté à vos besoins.

Durée : **1 séance** * Coût : **90 €** Forfait **3 séances*** Validité : **1 mois** Coût : **220 €**

(* séance de 2 heures maximum, effectuée avec l'équipement personnel)